

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

Version 3.0

Date d'impression 28.11.2019

Date de révision 16.08.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : SOLVABAC 060
Nom de la substance : Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques
No.-CE : 918-481-9
CE Enregistrement : 01-2119457273-39-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à un grade produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ATLANTIC CHIMIE INDUSTRIE
Téléphone : 02.40.37.71.12
Téléfax :
Adresse e-mail : aci.nantes@orange.fr
Personne responsable/émettrice :

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24
Informations limitées aux intoxications

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

[Redacted]	
[Redacted]	
Santé humaine	Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques.

Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :  Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Intervention : P331
P301 + P310 NE PAS faire vomir.
EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Stockage : P405 Garder sous clef.

Elimination : P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une

installation d'élimination des déchets agréée.

Etiquetage supplémentaire:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)		
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger	
Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques				
No.-CE	: 918-481-9	<= 100	Asp. Tox.1	H304
CE	: 01-2119457273-39-xxxx			

Enregistrement

Pour le texte complet des Phrases-H mentionné

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: Transférer la personne à l'air frais. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas d'inhalation	: Transférer la personne à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Consulter un médecin. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes. Appeler un médecin.
En cas d'ingestion	: Rincer la bouche. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir -

consulter un médecin. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une combustion incomplète peut provoquer la formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection)

Conseils supplémentaires : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux

dispositions locales. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Assurer une ventilation adéquate. Enlever avec un absorbant inerte. Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Matériaux adéquats pour les conteneurs: Acier inoxydable; polyéthylène; Polypropylène; polyester; Teflon; Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Caoutchouc naturel; caoutchouc butyle; EPDM; polystyrène; Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux solvants.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.3. Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver à l'écart de la chaleur.

R49827 / Version 3.0 : Précautions pour le stockage en commun : Incompatible avec des agents oxydants. 5/16

FR

Utilisation(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une particulière(s) vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant: Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

donnée non disponible :

Concentration prédite sans effet (PNEC)

donnée non disponible :

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Type de Filtre recommandé:A

Protection des mains

Conseils : Porter des gants appropriés.
Choisir du matériau des gants de protection en fonction du temps de pénétration, du taux de perméabilité et des la dégradation.
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Matériel : Caoutchouc nitrile
délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Protection de la peau et du corps

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Conseils : Vêtements étanches

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lac ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : liquide

Couleur : incolore

Odeur : légère

Seuil olfactif : donnée non disponible

pH : Non applicable

point de congélation : < -20 °C

Point/intervalle d'ébullition : 160 - 245 °C

Point d'éclair : > 61 °C

Taux d'évaporation : 0,04
(Acétate de butyle = 1)

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, supérieure : env. 7,0 %(V)

Limite d'explosivité, inférieure : env. 0,6 %(V)

Pression de vapeur : < 1 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

Densité : 0,751 - 0,851 g/cm³ (env. 15 °C)

R498277 Version 3.0

7716

FR

Hydrosolubilité : pratiquement insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité : > 200 °C

Décomposition thermique : donnée non disponible
Viscosité, dynamique : donnée non disponible
Explosibilité : Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes : Non comburant

9.2. Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Décomposition thermique : donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Données pour le produit

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Mutagénicité : Ne contient pas de composé listé comme mutagène

Tératogénicité : On ne le considère pas comme tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.,

Composant: Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques

Toxicité aiguë

Oral(e)

DL50 : > 5000 mg/kg (Rat)
L'information donnée est basée sur des résultats de tests ou des données obtenues d'un produit comparable.

Inhalation

CL50 : > 4,951 mg/l (Rat; vapeur) (OCDE ligne directrice 403)
L'information donnée est basée sur des résultats de tests ou des données obtenues d'un produit comparable.

Dermale

DL50 : > 5000 mg/kg (Lapin) (OCDE ligne directrice 402)
L'information donnée est basée sur des résultats de tests ou des données obtenues d'un produit comparable.

Irritation

Peau

Résultat : (OCDE ligne directrice 404)
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Yeux

Résultat : (OCDE ligne directrice 405)
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation

Résultat : Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant: Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques

Toxicité aiguë

Poisson

LL0 : 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); 96 h)
(Toxicité pour les poissons)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

EL0 : 1000 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 48 h) (Toxicité pour les daphnies)

algue

EL0 : 1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 72 h)
(Toxicité pour les algues)

Toxicité chronique

Poisson

NOELR : 0,10 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); 28 jr)

Invertébrés aquatiques

NOELR : 0,18 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 21 jr)

12.2. Persistance et dégradabilité

Données pour le produit

Persistance et dégradabilité

Persistance

Résultat : donnée non disponible

Composant: Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Résultat : 80 % (Durée d'exposition: 28 jr)
Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données pour le produit

Bioaccumulation

Résultat : Une évaporation notable de la solution aqueuse dans l'air n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Données pour le produit

Mobilité

Résultat : non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)., Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

12.6. Autres effets né fastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l'ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso II	:	1432 Stockage de liquides inflammables 1433 Installations de mélange ou d'emploi de liquides inflammables. 1434 Installations de remplissage ou de distribution de liquides inflammables.
--	---	---

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III	:	1436 Stockage ou emploi de liquide combustible
---	---	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
------	---

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
---	---	---

Autres informations	:	Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de
---------------------	---	--

manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

|| Indique la section remise à jour.

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Fabrication de substance	3	8, 9, 10	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	1, 4	NA	ES17276
2	Répartition de la substance	3	8, 9	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 15	1, 2, 3, 4, 5, 6a, 6b, 6c, 6d, 7	NA	ES17278
3	Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges	3	10	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 14, 15	2	NA	ES17280
4	Traitement polymère	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 8a, 8b, 9, 13, 14	4	NA	ES17331
5	Traitement polymère	22	NA	NA	1, 2, 6, 8a, 8b, 14, 21	8a, 8d	NA	ES17372
6	Utilisation dans les produits de nettoyage	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 10, 13	4	NA	ES17301
7	Utilisation dans les produits de nettoyage	21	NA	3, 4, 8, 9a, 9b, 9c, 24, 35, 38	NA	8a, 8d	NA	ES17378
8	Utilisation dans les produits de nettoyage	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 10, 11, 13, 19	8a, 8d	NA	ES17339
9	Utilisation comme combustible	3	NA	NA	1, 2, 3, 8a, 8b, 16	7	NA	ES17325
10	Utilisation comme combustible	22	NA	NA	1, 2, 3, 8a, 8b, 16	9a, 9b	NA	ES18703
11	Utilisation comme combustible	21	NA	13	NA	9a, 9b	NA	ES17382
12	Utilisation en tant que lubrifiant	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 17, 18	4, 7	NA	ES17319
13	Utilisation en tant que lubrifiant	21	NA	1, 24, 31	NA	8a, 8d, 9a, 9b	NA	ES17380
14	Utilisation en tant que lubrifiant	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 17, 18, 20	8a, 8d, 9a, 9b	NA	ES17352
15	Utilisation comme fluide fonctionnel	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9	7	NA	ES17327
16	Utilisation comme fluide fonctionnel	21	NA	16, 17	NA	9a, 9b	NA	ES17384
17	Utilisation comme fluide fonctionnel	22	NA	NA	1, 2, 3, 8a, 9, 20	9a, 9b	NA	ES17359
18	Utilisation en laboratoires	3	NA	NA	15	4	NA	ES17329
19	Utilisation en laboratoires	22	NA	NA	15	8a	NA	ES17367
20	Utilisation dans les fluides de travail des	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a,	4	NA	ES17321

	métaux et les huiles de laminage				8b, 9, 10, 13, 17			
21	Utilisation dans les fluides de travail des métaux et les huiles de laminage	22	NA	NA	1, 2, 3, 5, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 17	8a, 8d	NA	ES17354
22	Utilisation dans des applications antigel et dégivrantes	22	NA	NA	1, 2, 8a, 8b, 11	8d	NA	ES17361
23	Utilisation dans des applications pour la route et la construction	22	NA	NA	1, 2, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13	8d, 8f	NA	ES17364
24	Utilisation comme produit chimique de traitement de l'eau	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 13	3, 4	NA	ES17333
25	Utilisation comme produit chimique de traitement de l'eau	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 13	8f	NA	ES17374
26	Utilisation dans les unités de forage et de production dans les champs de pétrole et de gaz	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b	4	NA	ES17317
27	Utilisation dans les unités de forage et de production dans les champs de pétrole et de gaz	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b	8d	NA	ES17341
28	Utilisation comme produit chimique pour les mines	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9	4	NA	ES17335
29	Fabrication et utilisation de matières explosives	22	NA	NA	1, 3, 5, 8a, 8b	8e	NA	ES17369
30	Applications dans les revêtements	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 10, 13, 15	4	NA	ES17298
31	Applications dans les revêtements	21	NA	1, 4, 8, 9a, 9b, 9c, 15, 18, 23, 24, 31, 34	NA	8a, 8d	NA	ES17376
32	Applications dans les revêtements	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 10, 11, 13, 15	8a, 8d	NA	ES17337
33	Utilisation comme liant et comme agent séparateur	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8a, 8b, 10, 13, 14	4	NA	ES17323
34	Utilisation comme liant et comme agent séparateur	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 6, 8a, 8b, 10, 11, 14	8a, 8d	NA	ES17357
35	Autres utilisations par des consommateurs	21	NA	28, 39	NA	8a, 8d	NA	ES17386
R49827 / Version 3.0			16/16				FR	